

Séance du 19 novembre 1918 dodis.ch/43764

présent : le Président et M. Ador.
absent : M. Schultess.

1. Conférence de la paix. Il est décidé d'adresser aux grandes puissances de l'Entente une note demandant à prendre part aux conférences de la paix, sans attendre l'opinion des autres neutres. Cette note sera soumise au Conseil fédéral.

2. Lieu de la conférence. Il est décidé que, puisque la Suisse paraît exclue pour le moment, il faut agir en faveur de Genève comme lieu de conférence pour les conférences de détail, qui auront lieu plus tard.

3. Question d'une coopération avec les autres neutres. Décidé de soumettre



au Conseil Fédéral les conclusions de
Ternitet. On verra après ce qu'il y a bien de
faire. Les conclusions de Ternitet vont bien
plus loin que les propositions suédoises.

4. Décidé de préparer une mémoire
sur la neutralité suédoise dans la Société
des Nations.

5. Neutralité de la Suède. Une
mémoire secret français conduit à sa
suppression. Il est décidé de remettre
au Colonel Sprecher la mémoire de M.
Cramer et de ne rien faire, de ne pas
étudier quelles compensations nous
pourrions désirer, d'attendre des pro-
positions.

6. Frontières. Il est décidé de ne
rien demander de tout. M. Ador parle

de la frontière à Bâle et M. Calonder au
val de Lüz. On estime assez peu utile
de parler à M. de Sprecher, les frontières
militaires ayant fait leur temps. Il
faudra insister pour la frontière au
milieu du lac de Constance.

7. Navigation fluviale. Le Départ.
de l'Intérieur a institué une Com-
mission, pour étudier les conclusions
de M. Huber. Cela va se faire incessamment.

8. Concession de ports de mer. Cela
s'étudiera en même temps.

9. Pavillon Suisse sur mer. Il
existe des études de M. Huber et de M.
Jenne (de Bâle). La même Commission
étudiera la chose. M. Calonder désire
vivement que notre pavillon soit reconnu.

10. Société des Nations.

11. Réduction des armements. Nous y sommes sympathiques et nous l'appuyons.

12. Réforme du droit de guerre et de neutralité : rien à faire

13. Révision de la Convention de Genève. Il s'agit seulement d'ajouter à ce qui existe un nouveau chapitre consacrant ce que nous avons fait : l'Internement. Ce traité des articles additionnels à rédiger. Il faut en saisir le Comité de Genève qui préparera ça sur la base des rapports du major Favre.

14. Les Unions internationales. M. Forner est inquiet parce que son bureau des Chemins de fer tombe par le retrait d'un seul Etat. Qu'est-ce que nous pouvons faire.

vient intervenir dans le sens de dire
par M. Foner seulement si la question
se discute.

15. Devons-nous demander une in-
dennité de mobilisation? non.

Donner

16. Donneres subis. Cherchons à
obtenir un traitement aussi favorable
que possible. Tâtons le terrain.

17. Sauvegarde des intérêts suisses
lors de la liquidation d'Etats (Autriche,
Turquie). les banques devraient
grouper les intérêts suisses en syndicats
afin d'être préparés à la conférence
financière qui viendra. Il faudrait
obtenir de l'entente l'égalité de
traitement. Qui se chargera des dettes
(l'Ukraine? l'Arménie etc...) les

intéressés suisses doivent se faire connaître. S'adresser au Consortium des Banques (la Banque Cantonale Bernoise le préside) et à M. de Haber.

18. Renvoi des indésirables. Il faut attirer l'attention du Dép. de Justice & Police sur le fait qu'il faut renvoyer sans retard les Allemands sur la base de l'Amnistie - les Autrichiens aussi. Pour les Russes, on négocie déjà. Pour les Italiens, il faudra les expulser dès qu'ils fuiront.

19. Période de transition concernant les pleins pouvoirs : cela regarde le Dép. de Justice & Police.

20. Question de la liberté du Trafic : tel tonnage doit être assuré à la Suisse, liberté des voies de communication, liberté de radio télégraphie. Le Département

des Chemins de fer doit être invité à formuler des propositions. dodis:ch/43764

21) Arbeiterschutz. On attend toujours M. Schuelthess. Décidé de convoquer la Délégation des Aff. Et. et le Gewerkschaftsbund pour le lundi 25 novembre à 3 heures.

22) Übergangswirtschaft: laisser faire le Département militaire.

23) Protection de la Suisse contre l'épuisement de nos stocks. Pouvons-nous maintenir légalement nos interdictions d'importation en présence des textes de nos traités? Il le faudra bien.

24) Naturalisations. Il faudra liquider les questions militaires qui naissent de la double nationalité.

Huber

25) Inondation d'étrangers. Il existe une commission du Vorort. Il faudrait que ce soit étudié; peut-être solution proportionnelle. M. Huber parlera à M. Leopold.

26) Exportation d'énergie électrique. La loi suffit.

27) Nationalisation de certaines industries, bases de la vie économique. Le Vorort va poser des principes généraux. Ne pas exagérer.

28) Les Chemins de fer fédéraux doivent reprendre le contact avec les chemins de fer allemands à Bâle? Re-puser, à cause du contrôle des étrangers.

29) 2000 Allemands sont à Singen. Non, rien ne doit entrer, le Président veut être très-vaide.

Parasitisme
30) Mr. Merier propose d'envoyer en Suisse par notre courrier de l'argent d'Allemagne, appartenant à nos Suisses - non, pas pour le moment.

Parasitisme
31) M. Pageat voudrait des renseignements sur la situation en Allemagne - nous pouvons les lui donner, après d'envoyer la France à y

envoyer des vivres.

Présents:
M. le Président
M. Schulthes
M. Ador.

Séance du 2 décembre 1918.

1. Tarif de l'Alsace Lorraine. M. Schulthes a préparé une requête au Conseil Fédéral, tendant à accepter le tarif français de suite, mais naturellement notre tarif conventionnel de 1906 et en demandant le maintien des facilités pour le trafic de perfectionnement.